

L'Association "Les Mains Au Panier"

AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture Paysanne)
Siège : Maison des Associations
33B Rue Gabriel Peri
69210 L'ARBRESLE
E-mail : amap@lesmainsaupanier.com

Les producteurs

GAEC La Grange Pradel
N° de poulailler : 1FR6923
69490 St Romain de Popey

Contrat d'engagement N° AN-1016-03

05 octobre 2016 - 29 mars 2017
(Viande de porcs)

L'adhérent

Nom, Prénom : adhérent « Les Mains au Panier »

Engagement

L'adhérent s'engage à prendre, et ce durant toute la durée du contrat défini dans le chapitre « Durée », le ou les paniers choisis dans le chapitre « Options retenues » parmi les options disponibles décrites dans le chapitre « Paniers » en respectant les principes décrits dans la charte des AMAP et notamment le principe de solidarité en cas d'aléa de production.

La productrice s'engage à distribuer selon les modalités de distributions décrites dans le chapitre « Distribution », le ou les paniers choisis par l'adhérent, à l'adhérent ou à toute autre personne mandatée par ce dernier, et à proposer une solution de secours en cas d'aléas.

En tant que consommateur en AMAP ou producteur en AMAP, je m'engage :

- à respecter les principes fondateurs de la charte des AMAP
- à m'inscrire dans le cadre de la garantie participative mise en place, par Alliance PEC RA
- à adhérer au réseau régional des AMAP et, le cas échéant, au réseau local d'AMAP », dans une optique de cohérence et de coopération avec les autres acteurs du réseau.

Durée

Ledit contrat prend effet à la date de signature du contrat et au mieux à partir du **mercredi 05 octobre 2016**, premier jour de livraison et se termine le **mercredi 29 mars 2017**, dernier jour de livraison.

Le contrat peut être rompu par l'adhérent à condition qu'un remplaçant soit désigné pour prendre la suite de ce même contrat, sauf cas très particulier pouvant être discuté lors d'une réunion de bureau.

Distribution

La distribution des paniers se fait sur le lieu de distribution défini par l'association les mercredis de 19h00 à 20h00, la fréquence étant définie par la ou les options retenues dans le chapitre « Options Retenues » du présent contrat. **Les paniers qui ne seront pas récupérés seront distribués aux personnes étant de permanence.**

Mode de Production

Retrouvez les informations concernant les producteurs sur le site internet : www.lesmainsaupanier.com

Panier

Les producteurs proposent dans le cadre de ce contrat les paniers suivants :

- Panier duo simple à 20€
- Panier avec gourmandise à 23€
- Panier famille simple à 33€
- Panier famille avec gourmandise 39€

Quatre distributions sont prévues :

- 12/10/16
- 09/11/16
- 07/12/16
- 18/01/17

Options retenues

Un panier duo simple	soit paniers * 20 €	= €
Un panier avec gourmandise	soit paniers * 23 €	= €
Un panier famille simple	soit paniers * 33 €	= €
Un panier famille avec gourmandise	soit paniers * 39 €	= €
TOTAL		= €

Note : Tous les prix sont entendus TTC, TVA à 5% comprise

Versement

L'adhérent choisit de payer la somme totale de € en : *(cocher le mode de versement choisi)*

- 1 versement de €
- 2 versements de € / €
- 3 versements de € / € / €

Les chèques sont à libellés à l'ordre : **GAEC La Grange PRADEL**. La date de l'encaissement est à indiquer au **dos du chèque**.

Signatures

L'adhérent accepte les conditions définies au présent contrat qui deviendra effectif à la réception par les producteurs d'un exemplaire daté et signé.

Fait à l'Arbresle en **2 exemplaires originaux** dont un pour chaque partie.

L'adhérent

Membre du bureau pour le producteur

Le

Le